

Une police de l'eau pour lutter contre le gaspillage

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5355 - Mardi 20 avril 2021 - Prix : 10 DA

Cour de Tipasa

Le procès en appel de Karim Tabbou reporté au 28 juin

Page 16

Candidature aux législatives du 12 juin

Jeudi, dernier délai pour le dépôt des dossiers

Page 3

Une nouvelle importante tout à la fois annoncée et démentie

Par Mohamed Habili

La nouvelle n'a pour ainsi dire été annoncée que pour être démentie : le même médium en effet qui l'a rapportée a été assez honnête ou seulement assez professionnel pour citer une source sérieuse la niant absolument. Le même article la claironne et l'annule en même temps. Mais comme en l'occurrence son auteur ne s'est guère soucier d'équilibrer les deux plateaux de la balance, le lecteur a plus retenu elle que son contraire. Le «Financial Times», puisqu'il s'agit de lui qu'il s'agit, n'est pourtant pas réputé pour faire dans le sensationnel, et encore moins dans le canular. Le fait supposé a trait à une rencontre entre Iraniens et Saoudiens qui se serait déroulée à Bagdad, en vue de rien d'autre que du rétablissement de leurs relations diplomatiques, rompues depuis maintenant des années. Cette entrée en matière aurait été, qui plus est, tellement fructueuse que les deux parties auraient décidé de se revoir très bientôt en vue de pousser plus loin leur affaire, et à terme de la faire aboutir. On a beau avoir lu quelques lignes plus loin qu'une haute personnalité saoudienne avait nié absolument la nouvelle, on se prenait quand même à se dire qu'après tout il n'y avait pas de fumée sans feu, et que lorsqu'une rupture avait été aussi profonde et conséquente, il allait de soi que la normalisation soit en zigzags et même non sans des reculs.

Suite en page 3

Conseil des ministres/Université, éducation et industrie automobile

Orientations et directives de Tebboune sur le court et long terme



Le Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence du chef de l'Etat Abdelmadjid Tebboune, a adopté les deux projets de décrets exécutifs portant création de deux écoles supérieures de mathématiques et de l'intelligence artificielle.

Page 2

Développement local à Aït Smaïl/Béjaïa

Des habitants réclament la concrétisation des projets

Page 16

Décès de la grande chanteuse andalouse

La musique algérienne en deuil de Naima Ababsa

Page 7

Conseil des ministres/Université, éducation et industrie automobile

Orientations et directives de Tebboune sur le court et long terme

■ Le Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence du chef de l'Etat Abdelmadjid Tebboune, a adopté les deux projets de décrets exécutifs portant création de deux écoles supérieures de mathématiques et de l'intelligence artificielle.

Par Meriem Benchaouia

«**S**uite à l'exposé présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, lors du Conseil des ministres, sur les projets de réalisation, au niveau du pôle technologique Sidi Abdellah, d'une Ecole nationale supérieure des mathématiques et une Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle, d'une capacité de 1 000 places pédagogiques chacune, le président de la République a mis l'accent sur l'importance d'accélérer la cadence de réalisation et de développement des écoles supérieures spécialisées et tour-

Coopération maghrébine Boukadoum en visite en Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a effectué, hier, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, une visite de travail en Libye, dans le cadre de la promotion des relations bilatérales et du soutien des parties libyennes face aux défis actuels, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Le ministre des Affaires étrangères effectue, aujourd'hui, une visite de travail en Libye, pays frère, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Kamel Beldjoud, en compagnie d'une délégation de haut niveau», lit-on dans le communiqué.

Accompagné d'une délégation, M. Boukadoum devait avoir des rencontres avec des hauts responsables du nouveau pouvoir exécutif libyen au niveau du Conseil présidentiel, du Gouvernement d'union nationale et du Haut Conseil d'Etat, et ce, pour examiner les relations bilatérales sur tous les plans et les perspectives du processus de règlement politique de la crise libyenne, selon la même source.

Cette visite s'inscrit «dans le cadre des efforts consentis pour promouvoir les relations entre les deux pays frères, l'Algérie et la Libye, et apporter le soutien aux parties libyennes face aux défis actuels, notamment la mise en œuvre de la feuille de route pour assurer une solution pacifique et inclusive à la crise», conclut le communiqué.

O. N.



Ph/D. R.

nées vers l'économie de demain, un pas essentiel vers l'édification de l'Algérie nouvelle», a précisé le communiqué de la Présidence de la République. A ce propos, le Président a approuvé la création de l'Ecole nationale supérieure des mathématiques et de l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle, en vertu de deux décrets présidentiels, soulignant la nécessité de «réunir toutes les conditions pédagogiques et de service pour encourager les inscrits des deux écoles et leur accorder toutes les incitations nécessaires pour développer le niveau d'apprentissage scientifique et faciliter leur intégration professionnelle plus tard». Le Président a mis l'accent également sur la nécessité de «trouver les mécanismes juridiques pour encadrer les diplômés de ces écoles et lutter contre le phénomène de fuite des cerveaux» et de «conduire l'Algérie vers une formation poussée dans le domaine des sciences, toutes spécialités confondues, tout en encourageant l'échange d'expériences dans le domaine de la formation avec nos partenaires étrangers». Par ailleurs, le chef de l'Etat a insisté sur l'importance de la création d'une école nationale pour la formation des enseignants spécialisés dans l'éducation des sourds-muets, qui sera opérationnelle pour la prochaine rentrée. A ce titre, il a mis l'accent sur la création d'une école nationale supérieure pour la formation des enseignants spécialisés dans l'apprentissage des sourds-muets qui entrera en service la

prochaine rentrée, tout en œuvrant à conférer à cet établissement une dimension africaine et arabe dans ce domaine.

Deux nouvelles conditions d'importation de véhicules neufs

Abdelmadjid Tebboune a écouté un exposé présenté par le ministre de l'Industrie sur le projet de décret exécutif portant amendement du décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, selon le communiqué. Il a insisté sur «l'adoption d'une approche qui allie simplification et efficacité avec coordination entre les différents secteurs en vue de lutter contre tous les phénomènes de fraude et d'escroquerie autour des conditions fixant l'exercice de cette activité». Il a également mis en avant la nécessité de prendre en considération les normes de sécurité environnementale et les exigences de l'approvisionnement du marché national de carburant, en vue de rationaliser l'importation des véhicules neufs. Le Président a également insisté sur «la cylindrée du moteur des véhicules importés par les concessionnaires et qui ne doit pas dépasser 1,6 litres, les particuliers pouvant importer librement les véhicules dont la cylindrée est supérieure à 1,6 litres». Il a également ordonné l'affectation d'un quota de 15 % du total des véhicules importés aux véhicules électriques, à condition de réduire au minimum les véhicules diesel». Par ailleurs et concernant le

projet d'amendement du décret exécutif portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés dans le cadre d'activités de production de biens et service, le ministre de l'Industrie a demandé l'approfondissement du débat autour de ce projet en vue de le soumettre prochainement, précise-t-on dans le communiqué.

Vers la création d'un baccalauréat des arts

Concernant la proposition de créer un baccalauréat des arts (audiovisuel, théâtre et cinéma...), le Président a mis en avant le rôle-clé de la culture et des arts dans la concrétisation du changement escompté et la diversification de l'économie nationale.

A ce propos, le président de la République a souligné la nécessité de «renforcer l'éducation artistique dans le milieu éducatif en vue de le rendre une pépinière de talents, tout en la développant au niveau national dans les différentes spécialités

pour parvenir à une véritable industrie artistique». Le Président a souligné la nécessité de «l'orientation des élèves talentueux depuis leur première année secondaire vers une branche artistique, en vue de leur assurer une formation précoce et ouvrir la voie aux jeunes Algériens pour développer leurs dons et passions dans les différentes spécialités». Dans le même cadre, il a souligné «l'importance de la complémentarité et la coordination entre les secteurs de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle en termes de formation artistique». Il a mis en exergue la nécessité de «réunir toutes les conditions favorables à la réussite du projet de création du baccalauréat des arts visant à former une nouvelle génération de professionnels de l'art dans les différentes disciplines de ce domaine promoteur, tout en exploitant l'énorme héritage historique de l'Algérie dans ses dimensions internationale, africaine et maghrébine, et le promouvant dans les disciplines artistiques».

M. B.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 163 nouveaux cas et 5 décès

L'ALGERIE a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit deux cas de plus qu'hier (3), portant à 3 160 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une légère hausse, avec 163 cas, soit 7 cas de plus par rapport au bilan d'hier (156), pour atteindre, au total, 119 805 cas confirmés.

R. N.

Gestion de la ressource hydrique

Une police de l'eau pour lutter contre le gaspillage

■ Les pouvoirs publics ne comptent pas rester indifférents face au gaspillage de l'eau. Pour économiser cette précieuse denrée qui se raréfie de plus en plus, le premier responsable du secteur évoque la création d'une «police de l'eau» et une charte pour son économie.

Par Louisa Ait Ramdane

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha-Kamel Mihoubi, a annoncé, hier, de nouvelles mesures en matière de gestion de l'eau, qui devront être lancées prochainement. Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, le ministre a indiqué qu'une charte sera établie dans le sillage d'une politique mise en place pour circonscrire l'effet du stress hydrique dû à une pluviométrie avare ces dernières années et lutter contre le gaspillage. «Cette charte sera présentée aujourd'hui au Conseil interministériel», a-t-il précisé. Selon le ministre, cette option est inévitable pour déterminer efficacement l'usage rationnel des différentes sources d'eau par ces temps de déficit pluviométrique.

Avant cela, et avant de passer à la phase active de cette option, «il faut effectuer d'abord une campagne de sensibilisation au niveau de plusieurs secteurs autour de cette charte, pour ensuite passer à la répression par le biais d'une police de l'eau». Cette police de l'eau sera mise en place «en temps opportun», a indiqué le premier responsable du secteur hydrique et aura comme prérogative de «réprimander le gaspillage de l'eau d'où qu'il vient, tout en agissant, avec force de loi et plein pouvoir». À ce propos, il a indiqué que «la loi sur l'eau est en voie de révision et sera soumise à différents secteurs pour enrichissement avec des actions concrètes».

Ainsi, «le déficit sera plus ou moins rétabli», a ajouté encore Mustapha-Kamel Mihoubi, précisant «ne plus se contenter des eaux de surface». L'objectif est d'aller vers l'eau non conventionnelle : eau sous-terrainne, l'eau de mer dessalée, le recyclage de l'eau, etc. Il a ainsi déclaré qu'un



PHOTO: R. K.

bon nombre de projets sont en cours d'étude avec pour objectif pouvoir doubler le nombre de stations de dessalement de l'eau de mer, passant de ce fait de 11 stations actuellement à 22 stations d'ici à l'horizon 2030. Mustapha-Kamel Mihoubi a également souligné que cette problématique du stress hydrique n'est pas nouvelle mais qu'elle était due au fait que la région sud de la Méditerranée et celle du Moyen-Orient étaient exposées, notamment notre pays, à un climat semi-aride. «On a un déficit qui tourne autour de 20-30 % en moyenne depuis trois ans au moins», a-t-il expliqué.

En attendant le montage progressif de ces nouvelles stations, le ministre a évoqué l'option d'extension de celles d'El Tarf, Béjaïa et Alger (celle d'El Hamma) qui va passer de 200 à 240 milles à titre d'exemple. «On est en train de voir le montage financier de ces extensions», a-t-il dit, ajoutant qu'il s'agit de solutions pratiques, rapides et faciles. «Les eaux de

surface seront désormais destinées exclusivement à l'agriculture», a-t-il tranché.

Les Français risquent de perdre le marché de la gestion de l'eau à Alger

Le contrat avec le partenaire français assurant la gestion déléguée de l'eau dans les villes d'Alger et Tipaza à travers la société Seaal, qui arrive à terme en août prochain, pourrait ne pas être reconduit en raison des «irrégularités» constatées dans son application.

«Le partenaire français a failli à ses engagements, notamment dans le cadre de son troisième contrat, puisqu'il n'y a pas eu d'efforts en matière de lutte contre les fuites», a déploré le ministre des Ressources en Eau, Mustapha-Kamel Mihoubi.

Le ministre a expliqué que la Seaal (Société des eaux et de l'assainissement d'Alger) n'a pas mis les moyens nécessaires

pour évaluer et résorber le phénomène des fuites d'eau qui représente le «maillon faible» de cette société créée en 2006. «Il n'y a eu d'actions que récemment. C'est l'un des points qui n'ont pas été pris en charge», affirme Mihoubi.

Pour appuyer ce constat, le ministre des Ressources en eau a engagé deux audits, sur la base desquels il va trancher sur la reconduction ou pas du contrat III, il y a eu des irrégularités en matière de gestion. La Seaal a géré quand la ressource a été abondante mais dans le contexte actuel de déficit, il y a un effort supplémentaire à faire», a-t-il déclaré. En outre, le mode de montage actuel du contrat «ne répond pas aux exigences actuelles» et doit être revu, a ajouté le ministre. L. A. R.

Une nouvelle importante tout à la fois annoncée et démentie

Suite de la page une

Ce qu'il y a à retenir en tout premier lieu, c'est qu'un journal, et non des moindres, a été amené, on ne sait trop par quel biais, à faire état d'un processus en cours de normalisation entre deux pays que tout a opposé ces cinq ou six dernières années. Entre l'Iran et l'Arabie saoudite, le rétablissement des relations semble en effet aussi peu envisageable qu'une normalisation de l'Iran avec Israël. Le seul fait donc qu'il en soit question est déjà significatif, à la limite même si rien ne s'était produit de nature à l'accréditer. Dans la région concernée, leur rupture, du fait de leurs poids, a naturellement produit ses effets. On peut même dire plus : elle l'a remodelée. Ainsi, sans elle, il n'y aurait probablement pas aujourd'hui de guerre en Syrie, ni au Yémen, ni de violences en Irak, ni de crise économique insurmontable au Liban. Il n'y aurait pas eu non plus de normalisation avec Israël de la part ni des Emirats, ni du Bahreïn, ni du Soudan ni du Maroc, bien que ces deux derniers ne soient pas des pays moyen-orientaux. A contrario, une réconciliation entre eux deux mettrait sans doute rapidement fin à la guerre au Yémen, rétablirait la situation au Liban, aiderait grandement à la paix en Syrie, et stabiliserait dans une large mesure l'Irak. Le seul pays de la région qui aurait quasiment tout à perdre dans ce cas-là, c'est Israël, qui alors risquerait de voir non seulement s'arrêter net la normalisation de sa situation dans son environnement immédiat, mais s'enclencher la rupture de ces mêmes relations qui viennent juste de se nouer. Tout ce qu'il pourrait faire pour empêcher cette tournure des événements, on peut être sûr que du moins il le tenterait. Il ne pourrait pas pour autant empêcher les deux pays en question de se réconcilier si telle est leur volonté. Le véritable moteur des Etats étant leurs intérêts, c'est en définitive à l'aune de ceux-ci qu'il convient de mesurer la possibilité du rapprochement irano-saoudien dans un horizon prévisible.

M. H.

Candidature aux législatives du 12 juin

Jeudi, dernier délai pour le dépôt des dossiers

Après avoir débuté le 11 mars dernier, le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature aux législatives du 12 juin 2021 est fixé à jeudi 22 avril 2021 à minuit.

Le dépôt des dossiers de candidature aux législatives du prendra fin après-demain à minuit, conformément aux dispositions de l'article 203 de la loi organique relative au régime électoral. Le candidat qui s'est vu rejeter le dossier de candidature peut introduire un recours à partir de vendredi 23 avril jusqu'à lundi 14 mai 2021. En cas de rejet de candidature au titre

d'une liste, de nouvelles candidatures peuvent être formulées dans un délai n'excédant pas les vingt-cinq jours précédant la date du scrutin, soit le 18 mai 2021, et ce, en application des dispositions de l'article 207 de la même loi. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, avait fait état récemment de 1 755 listes de partis politiques agréés et 2 898 listes d'indépendants désirant se porter candidat aux élections législatives du 12 juin 2021, soit un total de 46 53 listes. L'Anie avait remis 7 655 809 formulaires de sous-

cription de signatures individuelles pour les postulants. Sept partis et 11 listes d'indépendants ont remis les formulaires de souscription de signatures individuelles à la délégation de l'Anie à travers 10 wilayas, a indiqué Charfi. L'Anie a «mobilisé 357 délégués à travers les 58 wilayas, en vue de mener à bien l'opération de scrutin», a fait savoir Charfi. Les imprimés des signatures individuelles doivent être accompagnés d'une fiche d'information comportant les coordonnées des signataires et présentés au président la commission électorale de la circonscription

électorale territorialement compétente, à savoir le juge, président de la commission électorale de wilaya, au siège de la Délégation de wilaya de l'Anie, 12 heures, au minimum, avant l'expiration du délai accordé pour le dépôt des listes de candidatures fixé au jeudi 22 avril 2021. S'exprimant lors d'une conférence de presse qu'il avait animée le 6 avril en cours, le président de l'Anie a fait état d'un total de 212 797 nouveaux inscrits, après le traitement des recours et de 111 961 radiés, portant ainsi le corps électoral sur le territoire national à

23 587 815 électeurs. Pour ce qui est du corps électoral de la communauté nationale établie à l'étranger, le nombre a atteint 902 365 électeurs, a ajouté le responsable.

Thininene Khouchi

Si El Hachemi Assad (HCA) :

Consolider les acquis pour faire avancer tamazight

■ Le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) œuvre à la consolidation des acquis réalisés pour faire avancer davantage la mission de réhabilitation de tamazight dans tous les secteurs, a soutenu, hier, le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad.

Par Hacène H./APS

Pour le premier responsable du HCA, qui s'exprimait dans un entretien à l'APS à la veille de la commémoration du 41^e anniversaire du Printemps berbère, tamazight est désormais l'affaire de toutes les institutions de l'Etat, relevant qu'il y a une consécration constitutionnelle, qui scelle la place de tamazight, une place «centrale, fondamentale» dans la Constitution faisant que chacun est appelé à traduire sur le terrain les dispositions de la loi fondamentale du pays.

Il a souligné que cette commémoration se fera, cette année, sous le signe de la consolidation des acquis pour faire avancer davantage cette mission de réhabilitation de tamazight.

M. Assad a fait savoir que les

acquis, ces dernières années, étaient l'adoption d'une nouvelle feuille de route, dans la foulée de la nouvelle Constitution, à même de faire la passerelle avec d'autres départements ministériels, en dehors des partenaires traditionnels, l'Education, l'Enseignement supérieur, la Formation professionnelle et la Communication, notamment les ministères de la Justice, l'Intérieur et l'Environnement.

Abordant l'évolution de tamazight, il a indiqué que celle-ci était visible dans l'enseignement à l'école dans le cadre de l'Education nationale et l'Enseignement supérieur essentiellement, concédant, toutefois, qu'elle n'était pas totalement généralisée, mais elle est une réalité exprimée.

«Il y a des manquements que nous signalons à chaque fois et, pour le moment, il n'y a pas un plan de généralisation», a-t-il déploré. «Beaucoup reste à faire, à parfaire, d'où la nécessité d'établir ces passerelles avec les secteurs concernés pour assurer un accompagnement et des formations», a-t-il dit.

M. Assad a indiqué que l'institution du Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes en 2020, était un «acquis majeur» et un dispositif «important», car il encourage tous ceux qui produisent et portent des projets, dans des domaines divers, notamment dans la linguistique, la littérature dans tous ses genres, le patrimoine immatériel, mais aussi la recherche en technologie et en numérique.

Il a noté, à cet effet, les évolutions enregistrées par la famille de la presse, notamment le travail accompli par l'APS depuis 2015 avec la création de son site en tamazight, ainsi que la généralisation qui commence à être visible dans les radios régio-



PHO.R.

nales.

Evoquant le domaine de l'édition, M. Assad a indiqué qu'il avait pris de l'essor depuis quelques années, relevant que le HCA est devenu la maison d'édition par excellence de tamazight. Sur la question amazighe, il a dit constater qu'il y avait une «réelle décrispation» des mentalités, suscitée essentiellement par l'action des citoyens, ainsi que par l'engagement du président de la République, qui inscrit la promotion de tamazight d'une manière «définitive et résolue, loin du politique».

C'est une action menée par toutes les institutions de l'Etat, s'est-il réjoui, ajoutant qu'il y a une vision aujourd'hui qui incarne un nouveau cap des futures missions institutionnelles de tamazight, loin du champ politique, qui doit s'orienter vers la recherche et la production.

«C'est un peu l'orientation que donne le président de la République pour asseoir une politique de promotion», a-t-il

affirmé.

L'Académie de la langue amazighe, une structure à renforcer

Concernant l'Académie algérienne de la langue amazighe, dont les membres ont été nommés en 2019, M. Assad a préconisé d'élargir la composante pour d'autres compétences, de renforcer cette structure et lui donner un deuxième souffle pour prendre en charge toutes les questions ayant trait à tamazight.

Pour lui, la problématique qu'il faut prendre en charge consiste en l'aménagement et la normalisation de la langue qui est du ressort justement de cette Académie, relevant qu'elle doit commencer à travailler et être opérationnelle. Pour lui, c'est une occasion de faire la précision sur la relation de complémentarité, d'interaction entre le HCA et cette Académie pour l'évolution de tamazight, rappelant que l'Etat avait mis le réseau

institutionnel pour la promotion de cette langue. «Nous avons un réseau institutionnel qui doit faire face à ces problématiques, dans la complémentarité, mais hélas beaucoup d'institutions sont en jachère», a-t-il regretté. Depuis la création du HCA en 1995, l'enseignement de la langue amazighe a connu des avancées indéniables, ce qui a abouti à la création de l'Académie qui s'inscrit dans le prolongement de la promotion et du développement de cette langue. La création de cette Académie demeure aussi un acquis pour tamazight, dont l'enseignement au niveau national est assuré actuellement dans plusieurs wilayas, ce qui, estime-t-on, permet de veiller à la sauvegarde de tamazight en tant que langue, culture et patrimoine à travers des procédés scientifiques à même de garantir son essor et impulser son utilisation dans les domaines de la création scientifique, littéraire et médiatique, et à assurer sa généralisation à tous les Algériens.

H. H./APS

Service Ramadanyate de Ooredoo Activez Ramadanyate et bénéficiez d'un large bouquet SMS

Ooredoo accompagne ses clients pendant tout le mois sacré et lance «Ramadanyate», le service ramadanesque par excellence qui propose un contenu à la fois utile, informatif et divertissant.

En effet, Ramadanyate est un service conçu pour fournir aux clients des informations nécessaires durant le mois de ramadhan, notamment les horaires d'el Iftar et el Mszak, et les heures de prières. Ce service accorde aussi au client la possibilité de sélectionner sa wilaya et de choisir la langue qu'il préfère entre l'arabe et le français.

Aussi, les amateurs de cuisine et les fans de boukalate et proverbes trouveront également leur bonheur avec Ramadanyate où des rubriques spéciales y sont dédiées.

Pour profiter pleinement de ce service, il suffit au client de composer *5111# et choisir entre les deux formules disponibles :

Formule abonnement mensuel : pour seulement 100 DA pendant tout le mois de ramadhan, le client recevra quotidiennement un contenu riche et diversifié.

Formule à la demande : le client recevra un sms conformément à son choix, avec un tarif de 20 DA/SMS à l'exception des horaires d'El Iftar et d'El Mszak qui sont fixés à 1 DA seulement.

À travers ce service, Ooredoo veille à apporter plus de confort à ses clients pendant le mois de jeûne.

Communiqué

Concrétisation des projets agricoles

Boulakhras : «Sonelgaz accompagne les investisseurs»

Le groupe Sonelgaz assure l'accompagnement des investisseurs dans la concrétisation de leurs projets agricoles, a affirmé, dimanche depuis la wilaya de Ouargla, le président-directeur général (P-dg) du groupe, Chaher Boulakhras.

S'exprimant lors de la mise en service de l'électrification au périmètre agricole «Djanoub Lakhdar» (le Sud vert), dans la commune de N'goussa, M. Boulakhras a indiqué que «Sonelgaz assure l'accompagnement des investisseurs dans la concrétisation de leurs projets dans le secteur agricole, en leur

fournissant l'énergie électrique, à considérer le caractère stratégique de ce secteur aux plans socio-économiques».

Plus de 2 000 exploitations agricoles ont été raccordées, depuis plus d'une année, aux réseaux d'électrification à travers le pays, a-t-il révélé dans ce cadre, en signalant que 2 500 demandes en ce sens sont actuellement à l'étude.

M. Boulakhras a ajouté que plus de 62 % du programme arrêté en matière de raccordement des périmètres agricoles à l'électricité ont été concrétisés, et que le groupe Sonelgaz s'emploiera à accélérer le rythme de

l'opération en vue de soutenir les efforts d'investissement dans le secteur agricole et assurer le développement durable.

L'exploitation agricole «Djanoub Lakhdar» s'étend sur une superficie de 159 hectares, dont 132 ha exploités, et dispose de cinq pivots d'irrigation pour son activité de céréaliculture, selon les explications fournies à la délégation.

Parmi ses objectifs, l'extension des superficies irriguées, la hausse de la production et la création de nouveaux emplois.

Auparavant, M. Boulakhras avait procédé à la mise en service du réseau d'électricité d'une

usine de panneaux solaires, dans la zone des équipements publics de Ouargla, dans le cadre de l'accompagnement des investisseurs et industriels, ainsi qu'un poste transformateur de 220/60 kilovolts à Ain-Beida (Est de Ouargla) devant contribuer à remédier aux perturbations dans la distribution de l'électricité.

Le P-dg du groupe Sonelgaz avait présidé, dans la matinée à l'Université de Ouargla, une rencontre régionale sud-est sur la stratégie du Groupe Sonelgaz-horizon 2035. Une stratégie dont la phase de déploiement sera bientôt entamée, a-t-il assuré.

Hanina T.

Pétrole

Le Brent remonte à 66,67 dollars

■ Les prix du pétrole hésitaient, hier, face à la propagation du Covid-19, notamment en Inde, et aux négociations susceptibles d'aboutir à un assouplissement des sanctions économiques envers l'Iran.

Par Younès S.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 66,67 dollars à Londres, en baisse de 0,15 % par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de mai cédaient 0,08 %, à 63,08 dollars.

La semaine passée, les deux références ont enregistré des gains d'environ 6 %, retrouvant des prix plus vus depuis près d'un mois. Mais le regain de vigueur du Covid-19 en Inde, marché porteur pour la demande de brut, figurait hier parmi les facteurs d'inquiétude des investisseurs. Le pays a recensé hier un nouveau record de nouvelles contaminations : 273 810 cas sur 24 heures. C'est le cinquième jour d'affilée que le pays franchit la barre des 200 000 nouveaux cas. Les autorités de New Delhi ont en conséquence imposé à

partir d'hier soir aux 20 millions d'habitants de la capitale indienne un confinement d'une semaine. Dans le même temps, les investisseurs surveillent les tensions entre les Etats-Unis, l'Iran et la Russie qui pourraient avoir un impact sur les marchés du brut, ont souligné les analystes. Les discussions sur le nucléaire iranien ont fait des « progrès » à Vienne, malgré la persistance de « désaccords sérieux », ont rapporté, samedi, des participants.

L'Iran, dont l'industrie pétrolière est soumise à embargo par les Etats-Unis, produit actuellement 2,1 millions de barils par jour de pétrole brut, selon les derniers chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) dont le pays fait partie.

Y. S.

Chine Ouverture du 19^e Salon international de l'industrie automobile à Shanghai

Le 19^e Salon international de l'industrie automobile (Auto Shanghai 2021) a été inauguré hier au Centre national des expositions et des congrès de Shanghai. Auto Shanghai 2021, qui se déroulera du 19 au 28 avril, est le premier des plus grands salons automobiles du monde à être organisé de manière normale dans le contexte de l'épidémie du Covid-19 cette année. Un total de 1 000 entreprises du monde entier se sont inscrites pour participer au salon, avec une surface d'exposition totale de 360 000 mètres carrés et douze halls d'exposition couverts, selon l'organisateur. Les 19 et 20 avril seront consacrés aux médias, tandis que les 21 au 23 avril seront réservés aux professionnels du secteur. Le public aura accès au salon du 24 au 28 avril. Dans le cadre des mesures anti-épidémiques, les billets pour le salon de cette année sont électroniques, et les visiteurs doivent s'inscrire avec une pièce d'identité valide et présenter un code QR de santé comportant leurs informations de tests du Covid-19, leur historique de vaccination et les données sur leurs voyages dans les régions à risque moyen ou élevé.

A. O.

R. E.

Bourse de Tokyo

L'indice Nikkei ouvre en petit repli

La Bourse de Tokyo démarrait hier en petite baisse, toujours lestée par la recrudescence du Covid-19 dans l'archipel nippon mais aussi par des tensions sino-américaines renouvelées, dont des entreprises japonaises pourraient pâtir aussi.

Malgré les performances de Wall Street en fin de semaine dernière, l'indice Nikkei cédaient 0,2 % à 29 625,16 points vers 01h30 GMT et l'indice élargi Topix reculait de 0,19 % à 1 957,18 points.

Le Japon fait face à une quatrième vague d'infections au Covid-19, affectant surtout le

département d'Osaka (ouest) mais aussi Tokyo, dont la gouverneure Yuriko Koike envisage de solliciter un nouvel état d'urgence auprès du gouvernement.

Il y a ainsi chez les investisseurs à Tokyo « quelques inquiétudes sur d'éventuelles conséquences économiques de ces frictions géopolitiques, qui pourraient peser sur l'activité en Chine de certaines entreprises japonaises », selon Shoji Hirakawa, stratège en chef de l'institut de recherche Tokai à Tokyo, cité par l'agence Bloomberg. Après avoir lâché 6 % vendredi, le titre Toshiba s'enfonçait encore de 5 % à

4 370 yens hier. En fin de semaine dernière, le quotidien « Nikkei » a affirmé que CVC Capital Partners allait reporter la présentation formelle de son offre de rachat pour laisser le temps à la nouvelle direction de Toshiba de prendre ses marques après le frais limogeage du directeur général du groupe, Nobuaki Kurumatani. L'action Fast Retailing (Uniqlo) perdait 1,54 % à 88 840 yens. Très présent en Chine, le géant japonais du prêt-à-porter a tout à perdre de tensions entre Tokyo et Pékin. Du côté des devises et du pétrole, le yen s'appréciait face au dollar, un mouvement de change négatif

pour les valeurs japonaises exportatrices : vers 01h30 GMT un dollar valait 108,68 yens contre 108,80 yens vendredi à 21h00 GMT. La monnaie japonaise grimpa aussi face à l'euro, qui s'échangeait pour 129,89 yens contre 130,38 yens vendredi. L'euro descendait à 1,1951 dollar contre 1,1983 dollar en fin de semaine dernière.

Le marché pétrole était en repli : vers 00h20 GMT, le prix du baril de brut américain WTI perdait 0,49 % à 62,82 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord abandonnait 0,58 % à 66,38 dollars.

Samia Y

Japon

Bond de 16,1 % des exportations en mars sur un an

Les exportations du Japon en mars ont enregistré un bond de 16,1 % sur un an, selon des chiffres publiés hier, essentiellement liés à un effet de comparaison favorable, le commerce international ayant été laminé au printemps 2020 par la pandémie.

Il n'empêche que l'ampleur de cette hausse a été nettement supérieure aux attentes du consensus Bloomberg

(+11,4 %). Le Japon a expédié au total des marchandises pour quelque 7 378 milliards de yens (56,7 milliards d'euros) le mois dernier, selon les données du ministère des Finances.

Les importations de l'archipel sur la même période ont augmenté de 5,7 % sur un an, à 6 714,4 milliards de yens (51,6 milliards d'euros).

Le pays a ainsi enregistré en mars un excédent commercial

de 663,7 milliards de yens environ (5,1 milliards d'euros). Les exportations du Japon vers la Chine ont été extrêmement dynamiques le mois dernier (+37,2 % en valeur sur un an), et celles vers l'Asie dans son ensemble ont augmenté de 22,4 %. Les expéditions vers les Etats-Unis ont aussi progressé (+4,9 % sur un an), tout comme celles vers l'Europe de l'Ouest (+8,5 %).

Entre le retour de la locomotive chinoise et la vive reprise attendue de l'économie américaine, les signaux sont au vert pour les exports japonais cette année.

Cela devrait grandement contribuer à la croissance du PIB national et pallier la morosité persistante de la consommation des ménages face à la crise sanitaire qui perdure au Japon.

A. O.

R. E.

Pour la première fois en un mois et demi

L'euro repasse à plus de 1,20 dollar

L'euro montait hier matin face à un dollar affaibli, repassant le seuil symbolique de 1,20 dollar pour un euro, alors que les investisseurs se résignent à une politique ultra-accommodante de la Banque centrale américaine (Fed).

L'euro gagnait 0,35 % face au dollar, à 1,2025 dollar pour un euro, après avoir

touché dans la matinée 1,2033 dollar, un plus haut depuis début mars.

Depuis début avril, l'euro gagne 2,6 % face au dollar, remontant après un premier trimestre difficile pour la monnaie unique européenne.

Au début de l'année, les cambistes avaient parié que la reprise rapide aux Etats-Unis pousserait la Fed à normaliser

sa politique monétaire en remontant ses taux, ce qui rendrait le dollar plus attractif. Selon les analystes, les investisseurs commencent à accepter la promesse de la Fed de ne pas toucher à sa politique monétaire tant que l'emploi et l'inflation n'auront pas augmenté de manière significative. Côté européen, la monnaie unique a été soutenue par l'idée que l'accéléra-

tion de la campagne de vaccination dans l'Union européenne allait soutenir la croissance, ont-ils expliqué.

Mais « la Banque centrale européenne devrait rester prudente et rappeler que le soutien à l'économie reste nécessaire jeudi, lors de sa prochaine réunion de politique monétaire », préviennent-ils.

N. T.

Adrar

Poursuite de la sensibilisation sur les risques d'incendies des récoltes agricoles

■ La campagne de sensibilisation des agriculteurs sur les risques d'incendies des récoltes se poursuit à Adrar, à l'initiative de la Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma), en coordination avec la direction générale de la Protection civile, a-t-on appris, hier, des responsables locaux de la Caisse.

Par Hani Y.

Amorcée au niveau de l'exploitation agricole relevant de la Coopérative des

Bouira Travaux de la réhabilitation de la forêt récréative d'Erriche

LES TRAVAUX de réhabilitation de la forêt récréative d'Erriche, située à la périphérie nord de la ville de Bouira, ont été lancés par l'entreprise publique «Nadhif», au grand bonheur des familles bouiries et touristes en quête de moments de quiétude et de repos, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. S'étendant sur une superficie de plus de 400 hectares, dont plus de 50 hectares aménagés, la forêt d'Erriche abrite une grande route carrossable, un parking automobile, une dizaine de sentiers pour les randonnées pédestres, ainsi que des kiosques abandonnés. Elle est aussi dotée d'éclairage public, de bancs pour les pique-niques et d'un stade de football professionnel. C'est sur une décision du wali, Lekhal Ayat Abdeslam, que ces travaux ont été confiés à l'entreprise «Nadhif» pour le nettoyage et l'aménagement de cet espace boisé pour lui redonner son image d'antan, a-t-on indiqué de même source. Depuis quelques années, cette forêt, située à plus de 600 mètres d'altitude, draine les foules. Elle était aussi la destination préférée de milliers de citoyens, qui y pratiquent le sport mais aussi des familles en quête de repos et d'air pur. Devenu un lieu de détente et d'évasion pour les Bouiries et devant cet important engouement, le site a bénéficié auparavant d'une enveloppe avoisinant les 70 millions de DA sur le compte de la commune, pour son aménagement. Ce site féérique, considéré comme le poumon de la ville, se trouve aujourd'hui dans une situation lamentable due à la prolifération des déchets et à l'absence de moyens de détente et de loisirs, notamment pour les familles et leurs enfants. Les coins et recoins de ce vaste espace vert sont jonchés de détritus et surtout de bouteilles en plastique que laissent sur les lieux les visiteurs. Plus aucun endroit n'échappe à cette pollution, car même les endroits reculés de la forêt sont gagnés par les déchets, a-t-on constaté. Des déchets qui s'empilent au fil des jours pour former des petits dépotoirs répugnants et qui agressent la vue. **R. R.**

céréales et légumes secs (Ccls), la campagne en question vise la sensibilisation sur les risques encourus par les agriculteurs, surtout avec le lancement récemment de la campagne de moisson-battage, a indiqué le directeur de la Caisse régionale de mutualité agricole (Crma), Abdelfatah Hamouda.

Au programme de cette campagne, des journées de sensibilisation sur le terrain au profit des céréaliculteurs et des propriétaires de moissonneuses, en vue de leur faire connaître les principales mesures préventives et précautions à prendre avant et durant les opérations de moisson pour éviter les risques d'incendies sur leurs récoltes.

L'occasion est aussi donnée aux agents de la Protection civile de leur expliquer les moyens d'extinction des incendies et les modes d'utilisation des équipements de lutte anti-incendie, a-t-il précisé.

Dans le même cadre, la Cnma présente ses différents produits d'assurance destinés à la couverture des risques agricoles, notamment dans les exploitations de céréaliculture, tels que les incendies, la perte des rende-



ments céréaliers sous-pivots et les risques liés aux réseaux d'irrigation. Ainsi, les agriculteurs sont invités à souscrire des assurances pour protéger leurs récoltes, revenus et investissements, à considérer la grande importance accordée par la Caisse à cette filière agricole

stratégique et à ses professionnels, en application des programmes de l'Etat visant le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration et la préservation des productions agricoles, a souligné M. Hamouda. La Crma d'Adrar a également procédé, durant cette

campagne, à la distribution gratuite de moyens de lutte anti-incendie aux agriculteurs et propriétaires de moissonneuses affiliés à la Caisse, au titre de programmes d'accompagnement et de suivi de proximité arrêté par la direction générale de la Cnma. **H. Y.**

Mostaganem

Production prévisionnelle de plus de 280 000 qx de tomate sous serre

La wilaya de Mostaganem prévoit de réaliser une production de plus de 280 000 quintaux de tomate sous serre cette saison, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

«Jusqu'à ce jour, 160 000 qx de ce produit ont été récoltés sur une surface de 190 hectares, ce qui représente 54 % de la surface globale (346 ha)», a souligné la cheffe de service organisation de la production et appui technique à la DSA, Aouicha

Bouras.

La culture de la tomate protégée sous serre, dont le rendement a atteint cette saison 850 qx/ha, est basée dans la région de Achaacha, à l'extrême-est de la wilaya de Mostaganem, et dans les régions de Stidia, Fornaka et Ain Boudinar à l'ouest. En ce qui concerne la tomate de champ (de saison), M^{me} Bouras a indiqué que la surface ciblée cette année est de 1 458 ha, dont 174 ha dans différents zones.

Il est attendu que la produc-

tion de la tomate de plein champ atteigne après la récolte, devant être lancée en juin et juillet prochains, plus de 500 000 quintaux, a indiqué la cheffe de service organisation de la production et appui technique à la DSA.

En parallèle, à ce jour, 290 000 qx de divers légumes protégés ont été récoltés, dont 500 000 qx de poivron, 30 000 qx d'aubergine, 22 000 qx de concombre et 26 000 qx de piment, haricot et courgette, a fait savoir M^{me} Bouras.

La culture de la tomate dans la wilaya de Mostaganem a connu, dans les dernières années, une croissance remarquable en termes de qualité et de quantité de production, grâce à la maîtrise des techniques et à l'extension des terres cultivables, tant pour la tomate de primeur, saisonnière ou d'arrière-saison, ainsi que le soutien de l'Etat à cette filière et les opérations de vulgarisation et de suivi technique menées par les services compétents. **APS**

Touggourt

Entrée en exploitation d'un silo de 40 000 qx

Un silo d'une capacité de stockage de 40 000 quintaux (qx) de céréales a été mis exploitation dans la nouvelle wilaya de Touggourt, a-t-on appris, dimanche, des responsables de la Coopérative des céréales et légumes secs (Ccls) de Ouargla.

L'installation est localisée dans la zone d'activités sur une superficie de 1 200 m² et une hauteur de 12 mètres, a indiqué à l'APS le directeur de la Ccls de

Ouargla, Sofiane Zeghada.

Elle permettra, en plus de générer des emplois, de renforcer les structures d'emmagasinage et de meilleures conditions de stockage des céréales, mais aussi une réorganisation de la Coopérative après les extensions enregistrées dans les superficies consacrées à la céréaliculture dans les wilayas du Sud, a-t-il ajouté.

La réalisation de ce silo à Touggourt s'inscrit dans le cadre

des efforts de l'Etat visant à assurer la réussite de la politique de relance de l'économie nationale et à mettre fin à la dépendance étrangère en matière de céréales, a aussi soutenu M. Zeghada.

Son inauguration s'est déroulée en présence du directeur des services de l'Est de l'Office interprofessionnel des céréales (Oaic), et des cadres locaux du secteur de l'Agriculture.

Un autre silo d'une capacité

de 20 000 quintaux sera mis en service prochainement à Ouargla, a annoncé le responsable.

En prévision de la campagne de moisson-battage, la Ccls a renforcé sa flotte de transport à Ouargla de quatre nouveaux camions, dans l'attente de la réception d'autres, en vue de régler le problème du transport et éviter les perturbations durant la période des moissons. **Sami Y.**

Décès de la grande chanteuse andalouse

La musique algérienne en deuil de Naima Ababsa

■ La culture en Algérie est en deuil depuis le décès de la grande artiste Naima Ababsa ce dimanche, suite à une longue maladie. Cette musicienne et chanteuse andalouse et de la variété algérienne nous a quittés, laissant derrière elle une discographie de plusieurs albums, notamment «Mazalni ala didani» (2001) et «Ya khti» (2010).



Ph/D.R.

Par Adéla S.

Sur les réseaux sociaux, les artistes et fans n'ont pas cessé d'envoyer des messages de condoléances tout en rappelant que la défunte «était une femme au grand cœur, généreuse,

modeste et patiente».

Après avoir appris cette douloureuse nouvelle, l'interprète de musique andalouse Lila Borsali a écrit sur sa page Facebook : «Une grande perte pour la famille artistique, Naima Ababsa nous quitte pour un monde meilleur, Allah Yerhmha». «C'est tellement

triste de perdre une grande artiste, un bon cœur, une source de tendresse et de bonheur comme Naima Ababsa», avait écrit l'artiste Abbes Righi. La chanteuse Karima Saghira a écrit sur son compte Instagram : «Une femme qui a un grand cœur nous quitte». Très attristée par cette nou-

velle, l'artiste Rym Hakiki a déclaré que «la défunte était une femme très affectueuse, une maman et amie au grand cœur. C'est une perte pour nous tous et pas seulement pour sa petite famille. C'est une grande perte pour la culture algérienne».

Ses fans ont été également très nombreux à poster des messages de condoléances et de soutien à la famille de la défunte. «18 avril 2021 avec une grande tristesse on apprend la nouvelle du décès de notre sœur artiste algérienne Naima Ababsa. Je présente mes condoléances à la famille Ababsa, un grand courage pour ses frères et sœurs et à la famille artistique. Naima a beaucoup donné pour la culture algérienne», «Une grande dame nous quitte», «On a reçu la nouvelle avec une grande tristesse», ont écrit ses fans sur les réseaux sociaux.

Issue d'une famille d'artistes, Naima Ababsa a marqué la scène artistique algérienne par ses prestations remarquables en participant à plusieurs manifestations culturelles dédiées à la musique en Algérie et à l'étranger, à l'instar des festivals arabe de Djemila à Sétif et Orientalys de Montréal, ainsi que plusieurs concerts comme celui de Bercy à Paris.

Chanteuse et instrumentiste de renom, Naima Ababsa excellait au piano et dans l'interprétation de chansons de son répertoire ainsi que d'autres issues de la variété algérienne dans ses

différents registres qu'elle reprenait après les avoir enrichies et qu'elle se réservait d'interpréter particulièrement lors des fêtes familiales et autres cérémonies.

Forgeant son immense succès à force de concerts et de tournées, la défunte était plus attirée par la scène que par les enregistrements de ses chansons dans les studios, favorisant ainsi le contact avec le public qui l'avait vite adoptée pour son savoir-faire et son métier d'artiste. Naima est aussi un précieux héritage de son père, Abdelhamid Ababsa (1918-1998), icône de la chanson populaire et bédouine, qui a marqué la musique algérienne pendant près de 40 ans et qui, avec sa femme, également chanteuse dans un orchestre populaire, ont fondé une famille d'artistes avec Fella sa sœur, devenue star internationale de la chanson, ses frères musiciens, Nadjib notamment, ou encore sa nièce Shérin qui a intégré son orchestre.

«Ha Chaoui», «Li Bghak Bghih», «Ya Dzair», «Mazalni ala didani» ou encore «Ya khti» et 18 chansons d'un album de variétés, sorti en 2017, conçu dans les genres naïli, assimi, tergui, sahraoui et bédouin, dont «Hizia», célèbre chanson héritée de son père, sont quelques-uns des titres entonnés par la voix suave, présente et étoffée de la défunte, inscrits dans le grand répertoire de la chanson algérienne.

A. S.

Nuits du ramadhan à Djelfa

Des pièces théâtrales et des chants religieux au menu

Un riche programme culturel a été concocté par le théâtre régional «Ahmed-Benbouzid» de Djelfa, pour animer les soirées ramadanesques, avec notamment des représentations théâtrales et des chants religieux, a-t-on appris, dimanche, auprès de responsables de cet établissement culturel.

Ce programme intitulé «Nuits ramadanesques», s'étalera du 22 avril au 4 mai

prochains, a indiqué à la presse la chargée de communication auprès du théâtre régional, Lamria Djibab, qui a signalé la programmation de la pièce théâtrale «El Mara Ethania» (la 2^e femme) de la troupe du théâtre régional d'El Eulma (Setif) à l'ouverture de cette manifestation.

Des soirées artistiques diverses, entre spectacles de divertissement et chants religieux, destinés aux adultes et enfants,

sont également au menu de ce programme ramadanesque, dont l'animation sera assurée par de nombreuses troupes locales mais également d'autres wilayas.

Les amateurs de chants religieux et d'Inchad seront particulièrement gâtés durant les soirées qui seront animées par la troupe «Atathkif aachaabi Beni-Izguen» de Ghardaïa, la troupe «Madjid Ayache» de Boussaâda (wilaya de M'sila) et les

troupes locales «El Kadiria» et «Ouissal» de Messaâd.

Des représentations théâtrales sont également programmées au niveau des communes d'El Idrissia et de Hassi Bahbah, au titre des efforts de généralisation de l'animation culturelle durant ce mois sacré aux différentes communes de la wilaya, ont indiqué les organisateurs.

M. K.

Printemps amazigh 2021

L'évènement commémoré sous le signe de la consolidation des acquis

Le Printemps amazigh, commémoré cette année sous le signe de la consolidation des acquis, s'inscrit dans un nouveau contexte constitutionnel où tamazight est un «levier de l'unité nationale», un «paradigme de l'intégrité territoriale et sa défense» et un «pilier de la cohésion sociale du pays», a indiqué, dimanche, le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA).

Le HCA considère, dans un communiqué, que «l'aboutissement combatif de ce processus fondateur agira certainement pour asseoir et confirmer définitivement la place centrale de l'amazighité, aux côtés des

autres constantes de la Nation».

Ainsi, il affirme avoir constaté «résolument la décripation des mentalités suscitées par l'action citoyenne et l'engagement du président de la République pour la promotion et la valorisation de la langue et de la culture amazighes, en l'inscrivant de manière résolue, définitive et pérenne comme objectifs et actions relevant de la politique de l'Etat algérien», ajoute le même communiqué.

Le HCA a souligné que l'officialisation de tamazight comme langue nationale et officielle est une «étape à marquer d'une pierre blanche», car aujourd'hui, ajoute-t-il, l'université

algérienne a «formé des milliers d'enseignants et de chercheurs auprès desquels les institutions de l'Etat trouvent des experts à même de contribuer à la valorisation du patrimoine culturel et civilisationnel amazigh». L'officialisation effective de tamazight, selon le HCA, doit se traduire par une série de mesures d'une portée institutionnelle historique, dont l'amendement la loi organique N° 18-17 du 2 août 2018 qui s'est limitée «à la simple et restrictive création d'une Académie algérienne de la langue amazigh». Le HCA plaide également pour l'amendement de plusieurs lois, dont la loi d'orienta-

tion sur l'éducation de 2008, qui continue à «figer» le caractère facultatif de l'enseignement de tamazight à l'école. Il estime, par ailleurs, qu'il est temps de débattre des problèmes de fond par une approche systémique, fondée sur «les agencements institutionnels, les données juridiques, les aspects pédagogiques et les articulations techniques», pour «consolider qualitativement et quantitativement l'officialité de cette disposition constitutionnelle, de la généraliser à travers tout le territoire national au travers de processus de mise en œuvre bien établi et de modalités de son incorporation quantifiables

et évaluable, dans tous les domaines prioritaires de l'activité publique».

Pour la date symbole du 20 avril, le HCA estime qu'elle reste un «catalyseur» d'aspiration de l'élément identitaire amazigh, légitimée par l'écrasante majorité des Algériens et qu'elle constituera «le creuset d'une victoire d'étape déterminante», arrachée de haute lutte et confortée par une volonté politique des hautes autorités de l'Etat en «restituant à tamazight la place prépondérante qu'elle occupe dans l'histoire de notre pays depuis la nuit des temps».

L. B.



Cuba

Raul Castro s'en va, mais le pays reste sur la même ligne

■ C'est son dernier jour à la tête du Parti communiste de Cuba : Raul Castro, 89 ans, a laissé sa place, hier, à une nouvelle génération, un moment historique après six décennies de pouvoir des frères Castro, mais qui ne change en rien la ligne politique.

Par Mourad M.

«**J**'ai la satisfaction de savoir que l'on remet la direction du pays à un groupe de dirigeants préparés, qui défendent les principes de la Révolution et du socialisme», a-t-il lancé, vendredi, en ouvrant le congrès du parti à La Havane, baptisé «Congrès de la continuité».

Le président Miguel Diaz-Canel, 60 ans, devrait prendre sa relève comme premier secrétaire du parti unique, poste le plus puissant à Cuba, l'un des cinq derniers pays communistes au monde avec la Chine, le Vietnam, le Laos et la Corée du Nord.

Le passage de témoin survient à un moment critique pour l'île, plongée dans sa pire crise économique en 30 ans sous l'effet de la pandémie de coronavirus et du renforcement de l'embargo américain imposé depuis 1962.

Pour l'immense majorité des 11,2 millions de Cubains, le changement est un symbole fort car ils n'ont jamais connu

qu'un Castro – Fidel, puis son frère Raul – aux manettes.

«Moi, depuis que je suis né, je ne connais qu'un seul parti», confie Miguel Gainza, artisan de 58 ans croisé dans le quartier historique de La Havane. «Et personne ne meurt de faim, c'est vrai».

Mais aujourd'hui, «on est un peu coincés, et c'est dommage que Fidel soit mort car lui, si, réglait tous les problèmes».

Dimanche, les 300 délégués du parti (700 000 membres officiellement) ont élu le nouvel Comité central, organe de direction composé de 114 personnes.

Cette semaine, ces dernières désigneront à leur tour le Bureau politique, cœur du pouvoir qui compte actuellement 17 membres et dont seront issus les nouveaux numéros un et numéro deux.

Pour John Kavulich, président du Conseil économique et commercial Etats-Unis/Cuba, une relève générationnelle est indispensable, car «pour le moment, l'âge cumulé des trois dirigeants les plus importants du parti approche les 300 ans».

Un changement de mentalité,



P. A. D. R.

aussi, est nécessaire selon lui : le parti «n'a plus besoin de se battre pour une révolution mais plutôt de gérer un pays».

La plupart des Cubains sont fatigués des pénuries et interminables files d'attente, dans cette île obligée d'importer 80 % de ce qu'elle consomme.

Mais pour le gouvernement, échauffé par quatre années de sanctions de l'administration Trump, la guerre idéologique reste primordiale.

«L'existence à Cuba d'un parti unique a été et sera toujours la cible des campagnes de l'ennemi (les Etats-Unis, ndlr), déterminé à fragmenter et diviser les Cubains avec les chants des sirènes de la sacro-sainte démocratie bourgeoise», a clamé Raul Castro, appelant les nouvelles générations à «protéger avec zèle le dogme du parti unique».

Dans la pizzeria où il travaille

avec du rap en musique de fond, Luis Enrique Oramas, 30 ans, se prend à rêver : «S'ils laissaient les gens penser ce qu'ils veulent, ce serait comme ailleurs où il y a deux voire trois partis».

«La majorité des gens voudraient ça, plutôt que ce qu'on a maintenant, un parti où tout le monde pense pareil».

Et un parti vieillissant, aussi : même si une bonne partie de la génération historique – ceux qui ont fait la révolution de 1959 – devraient prendre leur retraite, 42,6 % des militants ont plus de 55 ans. Les jeunes Cubains, nombreux chaque année à s'exiler faute d'opportunités, expriment de plus en plus leurs frustrations sur les réseaux sociaux, dopés par l'arrivée de l'internet mobile fin 2018.

Internet a été le moteur d'une grogne sociale inédite, dans ce pays où les manifestations sont

rarissimes : grâce à lui, artistes, dissidents et défenseurs des animaux ont mobilisé dans les rues.

Raul Castro a fustigé la «subversion des réseaux sociaux qui donnent une image virtuelle de Cuba comme une société moribonde et sans avenir, sur le point de s'effondrer et laisser place à l'explosion sociale, tant souhaitée» par les Etats-Unis.

Le parti a adopté une résolution pour renforcer «l'activisme révolutionnaire sur les réseaux sociaux».

Pendant le congrès, des dizaines de militants, journalistes indépendants et artistes ont dénoncé via Twitter être empêchés par la police de sortir de chez eux, une technique utilisée par les autorités pour empêcher tout rassemblement. D'autres ont dit avoir subi des coupures d'internet.

M. M.



Commentaire

Ligne

Par Fouzia Mahmoudi

Sans surprise, les relations entre la nouvelle administration démocrate et les autorités israéliennes ne sont pas aussi fusionnelles, loin s'en faut, qu'elles le furent sous la présidence de Donald Trump qui aura décidément été le président américain le plus pro-israélien ces dernières décennies. Aujourd'hui, la pierre d'achoppement dans la mise en place d'une relation solide entre l'administration Biden et le gouvernement hébreu est le traitement du dossier iranien. Effectivement, les multiples déclarations israéliennes critiquant une reprise des relations irano-américaines ne sont pas du goût de la Maison-Blanche qui s'agace de cette ingérence, surtout après l'attaque, attribuée à Israël, d'une centrale nucléaire iranienne il y a quelques jours, alors que des pourparlers ont repris entre Washington et Téhéran. Biden qui avait fait de la reprise de l'Accord sur le nucléaire iranien l'une de ses grandes thématiques de campagne, se retrouve bien embarrassé par ses alliés israéliens qui semblent décidés à saboter toute chance de reprise sérieuse de dialogue entre les Américains et les Iraniens. L'on se souvient d'ailleurs qu'en 2015 Benyamin Netanyahu n'avait pas ménagé ses efforts pour tenter de mettre des bâtons dans les roues de Barack Obama lors de la signature initiale de l'Accord sur le nucléaire. Il s'était même, violant toute règle diplomatique, adressé directement au Congrès américain pour convaincre les parlementaires de s'opposer à Obama et d'empêcher la mise en place de relations entre Washington et Téhéran. Une démarche qui avait à l'époque fortement nuit aux relations entre Obama et Netanyahu, dont la mésentente était affichée publiquement. Joe Biden, qui fut le vice-président d'Obama durant ses deux mandats à la Maison-Blanche, semble par ailleurs suivre le courant de son parti qui depuis quelques années n'hésite plus à questionner ouvertement la politique israélienne vis-à-vis de la question palestinienne. De leurs côtés les dirigeants israéliens se sont naturellement rapprochés du parti républicain américain qui porte désormais leurs revendications aux Etats-Unis. Reste à voir jusqu'où ira Biden dans son opposition à Netanyahu, qui pour le moment se limite au dossier iranien, et si la nouvelle administration américaine décidera de se saisir aussi du dossier palestinien pour, pourquoi pas, changer de ligne par rapport à l'administration Trump qui avait montré une absolue partialité en faveur des Israéliens qui a bloqué durant quatre ans toute possibilité d'avancée.

F. M.

Égypte

11 morts et près de 100 blessés dans un nouvel accident de train

Au moins onze personnes ont été tuées et près de 100 blessées dimanche dans le déraillement d'un train au nord du Caire, trois semaines après une collision ferroviaire meurtrière en Égypte.

Selon un communiqué du gouvernement, quatre wagons du train qui se rendait du Caire à Mansoura, à 130 km plus au nord, ont déraillé au niveau de la cité agricole de Toukh. Les causes de l'accident n'étaient pas connues dans l'immédiat.

«Onze personnes ont été tuées et 98 blessées dans l'accident de train à Toukh, dans le Delta du Nil», d'après un dernier bilan du ministère de la Santé. Quatorze blessés légers ont pu quitter l'hôpital.

Des dizaines d'ambulances ont été dépêchées sur le lieu de l'accident, selon le ministère de la Santé. Des enquêteurs ont été envoyés sur place pour tenter d'en établir les causes.

Le président égyptien Abdel

Fattah al-Sissi a chargé le génie militaire d'enquêter sur ce nouveau drame.

D'après la source de sécurité, le conducteur du train et d'autres responsables ferroviaires ont été détenus pour être interrogés.

L'Égypte est régulièrement endeuillée par de graves accidents routiers ou ferroviaires, dus à une circulation anarchique, des véhicules vétustes ou encore à des routes et des voies ferrées mal entretenues et peu surveillées.

Les accidents ferroviaires sont généralement attribués à des problèmes d'infrastructures et de maintenance.

Le 26 mars, au moins 20 personnes sont mortes et près de 200 ont été blessées dans une collision entre deux trains de voyageurs dans le village de al-Samaa Gharb, à 460 km au sud du Caire, près de la ville de Sohag.

Au moins huit personnes,

dont le chauffeur et son assistant, ont été interpellées. Et le parquet général a indiqué début avril que le conducteur du train et son assistant n'étaient pas à leur poste lors de l'accident, ce que les deux hommes ont contesté.

Après ce drame, le ministre égyptien des Transports, Kamel el-Wazir, a déclaré que le «facteur humain» était souvent à l'origine des catastrophes ferroviaires, promettant la mise en place d'un réseau automatisé d'ici à 2024.

M. Sissi a promis des sanctions contre les responsables des drames ferroviaires.

Début avril, la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé l'octroi d'un prêt de 145 millions d'euros à l'Égypte pour «financer l'amélioration de la fiabilité et de la performance du système de chemins de fer du pays, dans le cadre du projet national de modernisation des chemins de fer».



L'UEFA a promis de répliquer 12 grands clubs européens lancent leur «Super League»

DOUZE GRANDS clubs ont officialisé dimanche soir le lancement de leur «Super League», une compétition privée vouée à supplanter la Ligue des champions, une déclaration de guerre à laquelle l'UEFA a promis de répliquer en excluant les équipes dissidentes et leurs joueurs. «Douze des clubs européens les plus importants annoncent avoir conclu un accord pour la création d'une nouvelle compétition, "The Super League", gouvernée par ses clubs fondateurs. AC Milan, Arsenal, Atletico Madrid, Chelsea FC, FC Barcelone, Inter Milan, Juventus, Liverpool, Manchester City, Manchester United, Real Madrid et Tottenham se sont unis en tant que clubs fondateurs», ont-ils indiqué dans un communiqué qui précise que les clubs fondateurs recevront «un versement en une fois de l'ordre de 3,5 milliards d'euros». «La saison inaugurale (...) démarrera aussitôt que possible», poursuit le texte, sans fixer de calendrier précis. Ce projet, expliquent ses promoteurs, est voué à «générer des ressources

supplémentaires pour toute la pyramide du football». «En contrepartie de leur engagement, les clubs fondateurs recevront un versement en une fois de l'ordre de 3,5 milliards d'euros destinés uniquement à des investissements en infrastructures et compenser l'impact de la crise du Covid-19», poursuit le communiqué. Si ce chiffre est confirmé, il suppose des revenus bien supérieurs à ceux obtenus par l'UEFA pour l'ensemble de ses compétitions de clubs (Ligue des champions, Ligue Europa et Supercoupe d'Europe), qui avaient généré 3,2 milliards d'euros de recettes TV en 2018-2019, avant une pandémie qui a fortement plombé le marché européen des droits sportifs. Selon ses promoteurs, la «Super League» fonctionnerait sous la forme d'une saison régulière opposant 20 clubs, quinze d'entre eux («les clubs fondateurs») étant qualifiés d'office chaque année et les cinq autres bénéficiant d'invitations «à travers un système basé sur leur performance de la saison précédente».

Coupe de la Ligue de football Le derby OM-ASO à l'honneur

Le derby O Médéa-ASO Chlef sera à l'affiche des matchs de la Coupe de la Ligue de football, programmés pour aujourd'hui.



Les gars de l'OM décidés à l'emporter

Cyclisme / Challenge Ramadhan Le programme dévoilé

LES NEUF COURSES inscrites au menu du «Challenge cycliste Ramadhan» se dérouleront en nocturne, à raison de trois courses par semaine, entre le 20 avril et le 8 mai, sur un circuit fermé situé à l'intérieur du stade 5-Juillet (Alger), a-t-on appris auprès des organisateurs. Les trois premières courses de ce Challenge sont prévues dans les soirées d'aujourd'hui (20 avril), du vendredi (23) et du samedi (24), à partir de 21h00. Le parcours a été tracé au tour du grand stade olympique d'Alger, et il fait très exactement un kilomètre. «La première course, prévue aujourd'hui, sera ouverte uniquement aux juniors et aux seniors, qui devront effectuer 40 tours, pour une distance totale de 40 kilomètres», a commencé par détailler la Fédération algérienne de cyclisme, coorganisatrice de cette compétition avec la Ligue d'Alger. «La deuxième course, prévue vendredi, sera destinée uniquement aux cadets, qui eux n'auront à effectuer que 30 tours, pour une distance totale de 30 kilomètres», alors que la troisième

me course, prévue samedi prochain, sera destinée aux juniors et aux seniors, qui devront à nouveau effectuer 40 kilomètres. La deuxième semaine de compétition débutera le mardi, 27 avril, également par une course (juniors/seniors), sur une distance de 40 kilomètres. Elle sera suivie, comme ce fut le cas la semaine précédente, par la course des cadets, prévue le vendredi 30 avril, sur une distance de 30 kilomètres, avant de laisser place une nouvelle fois aux juniors et aux seniors, pour animer la dernière course de la semaine, prévue le samedi 1^{er} mai, sur une distance de 40 kilomètres. La troisième et dernière semaine de compétition débutera le mardi 4 mai, toujours suivant le même programme, à savoir la course (juniors/seniors) sur 40 kilomètres. Puis ce sera aux cadets de faire leur entrée en lice, dans la soirée du vendredi 7 mai, sur une distance de 30 kilomètres, avant de laisser à nouveau place à leurs aînés, pour animer la dernière course de ce Challenge, prévue le samedi 8 mai, sur 40 kilomètres.

Par Mahfoud M.

En effet, même si la rencontre est quelque peu déséquilibrée avec un OM qui réalise un parcours plus au moins positif et une formation chélifienne qui est en perte de vitesse ces derniers temps, il n'empêche que les deux équipes partent avec des chances égales dans cette confrontation.

Les gars de Médéa tenteront de l'emporter et donc d'arracher le billet qualificatif pour les huitièmes de finale, même si le cœur n'y est pas pour les joueurs qui attendent toujours d'être régularisés, sachant que cette situation a amené le coach Hadjar à plier bagage et quitter le club. De leur côté, les Chélifiens ne sont pas en reste, puisque leur entraîneur Meziane Ighil avait, lui aussi, décidé de s'en aller, avant de faire machine arrière et reprendre du service avec l'équipe.

Les gars de l'ASO essaieront donc d'exploiter ce match pour se reprendre et pourquoi pas créer la surprise en allant le plus loin possible dans cette compétition qui remplace la Coupe d'Algérie, annulée pour cause de Covid.

Le Nasr d'Hussein-Dey qui reçoit l'AS Ain M'ila jouera également dans un contexte particulier, puisque les joueurs ont déclenché une grève pour exiger leurs arriérés de salaire, cela risque de leur jouer un mauvais tour lors de ce match face aux M'illis, surtout que le coach Dziri appréhende le manque de compétition de ses pouillains qui n'ont pas joué depuis plus de vingt jours.

De son côté l'ASAM se donnera à fond pour tenter d'arracher le billet qualificatif pour les huitièmes de finale et ne se présentera donc pas en victime expiatoire lors de ce match. Enfin, le dernier match opposera le NC Magra au CS Constantine. En perte de vitesse en championnat, le NCM n'a pas d'autre choix que de se donner à fond pour réussir la qualification et continuer l'aventure dans cette compétition, mais ce ne sera pas facile face à une bonne équipe du CSC qui souhaite s'illustrer dans cette compétition et pourquoi pas la remporter. A noter que les matchs d'aujourd'hui ont été avancés à 15h30 au lieu de 16h, comme programmé auparavant.

Le coup de starter de ce tour

préliminaire de la Coupe de la Ligue a été donné par le MC Oran et le CA Bordj Bou Arréridj, vendredi.

La rencontre s'était soldée par un nul vierge, même après prolongation (0-0), et c'est finalement le MCO qui l'a emporté aux tirs au but (3-2).

M. M.

Le programme :

Mardi à 15h30 :

Olympique Médéa - ASO Chlef
NA Hussein Dey - AS Ain M'ila
NC Magra - CS Constantine
Déjà joué :
CA Bordj Bou Arréridj - MC Oran
0-0 a.p., MCO qualifié aux t.a.b 3-2

Programme des 8^{es} de finale :

Vendredi 30 avril :

RC Relizane - MC Oran
US Biskra - Paradou AC
JS Saoura - JSM Skikda
Vainqueur OM-ASO - USM Bel-Abbes

Samedi 8 mai :

A Sétif : ES Sétif - WA Tlemcen
USM Alger - MC Alger
CR Belouizdad - Vainqueur NCM-CBSC
JS Kabilia - Vainqueur NAHD-ASAM

Les horaires des 8^{es} de finale seront communiqués prochainement.

MC Oran

L'attaque en perte de vitesse, Madoui inquiet

Le MC Oran, qui vient de valider son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue, voit sa ligne d'attaque caler après avoir brillé de mille feux, donnant des soucis à son entraîneur en vue de la phase retour de la Ligue 1 de football. Les «Hamraoua» ont réussi à inscrire seulement 1 but lors de leurs quatre derniers matchs, une faible moisson pour une attaque qui a réussi à comptabiliser pas moins de 26 réalisations lors de la phase aller. La

dernière sortie des Oranais, vendredi passé sur le terrain du CA Bordj Bou Arréridj dans le cadre du tour préliminaire de la coupe de la Ligue, a accru les inquiétudes de leur entraîneur Kheïreddine Madoui. Celui-ci s'est plaint, à l'issue du match, du manque de réalisme de ses capés. Un état de fait qui les a obligés à recourir à la fatidique séance de tirs au but pour décrocher leur qualification, le match s'étant soldé dans le temps réglementaire et additionnel par

un nul vierge. «Nous nous sommes créés beaucoup d'occasions franches de scorer sans pour autant les concrétiser. Le même scénario s'est produit lors des précédents matchs, ce qui nous oblige à chercher des solutions pour retrouver notre efficacité d'avant», a regretté l'ancien coach de l'ES Sétif. La mission risque de s'avérer délicate surtout après l'échec de la direction du club à engager un attaquant de pointe de valeur comme réclamé par Madoui, lors de la

précédente période des transferts, clôturée le 11 avril. Au cours de ce «mercato», la direction de la formation d'El-Bahia s'est contentée de recruter un gardien de but et un milieu de terrain, respectivement Athmane Toul et Abdessamad Bounoua, rappelle-t-on. Cela se passe au moment où la même direction a décidé de mettre ses deux attaquants, Hichem Nekkache et Walid Derrardja, recrutés lors du mercato estival et considérés comme les plus gros salaires de

l'effectif mouloudéen, à la disposition de l'équipe de réserve pour avoir refusé de résilier à l'amiable leurs contrats. Ayant terminé à la troisième place la phase aller du championnat, le MCO nourrit de grosses ambitions sur la deuxième partie de l'exercice. La réalisation de ses objectifs, aussi bien en championnat qu'en Coupe de la Ligue, dépend du réveil de sa ligne d'attaque, estime-t-on dans les milieux du club qui n'a pas goûté à la joie des consécutions depuis... 1996.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

8^e jour de ramadhan
Imsak : 04 : 25
Iftar : 19 : 30

Du 14 au 17 juillet à Tamentfoust

Voile : la première compétition nationale de kitesurf

LA PREMIÈRE compétition nationale en kitesurf se déroulera du 14 au 17 juillet à Tamentfoust (Est), a-t-on appris hier, auprès des organisateurs.

La pratique du kitesurf est relativement récente en Algérie, mais l'engouement qu'elle commence à susciter chez certains amateurs de sensations fortes a encouragé la Fédération algérienne de voile (FAV) à lui accorder plus d'importance.

Ainsi, dans le cadre de la promotion de ses différentes disciplines, la FAV a décidé d'organiser cette première compétition

de kitesurf, à Tamentfoust (ex-La Pérouse). Dans la même perspective de développement, la fédération a autorisé les kitesurfeurs à s'affilier à un club, et même à prendre une licence sportive, choses auxquelles ils n'avaient pas droit par le passé.

Même si la pratique de kitesurf y est relativement récente, cela n'empêche que l'Algérie a déjà participé à certains grands événements internationaux, notamment les Jeux africains de plage, disputés du 14 au 23 juin 2019, sur l'île capverdienne de Sal. H. Y.

Partis

Le Mouvement Ennahda participera aux prochaines législatives

Le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Yazid Benaïcha, a affirmé, hier à Alger, que sa formation politique avait choisi de participer aux prochaines législatives, étant convaincu que les élections constituent la seule et unique voie pour la concrétisation de la volonté populaire. Lors d'une conférence de presse animée au siège de son parti, M. Benaïcha a indiqué que le Mouvement Ennahda avait décidé de participer aux législatives du 12 juin, étant «convaincu que les élections constituent la seule et unique voie pour la concrétisation de la volonté du peuple». «Le boycott ne permet point d'atteindre l'objectif consistant à transmettre les préoccupations des citoyens aux institutions légis-

times représentant la volonté du peuple», a-t-il soutenu. Et d'ajouter que le mouvement vise à travers les législatives à «regagner la confiance du citoyen et à rétablir la relation gouvernement/gouverné, tout en se dirigeant vers des élections "électives" et non "sélectives"», souligne le SG du mouvement. Selon la même source, le Mouvement Ennahda a rempli toutes les conditions légales en collectant plus de 25 000 signatures à travers 23 wilayas, un chiffre appelé à augmenter dans les prochains jours.

Evocant le slogan choisi par le parti lors de la campagne électorale, il a fait savoir que sa formation politique misera dans son programme et son discours sur le peuple et le recouvrement de sa confiance. R. N.

Commerce/Foires/Assihar

Tamanrasset entame les préparatifs pour l'Assihar

La wilaya de Tamanrasset a entamé, hier, les préparatifs pour la tenue, en novembre prochain, de l'Assihar, une manifestation économique de dimension africaine.

Les préparatifs ont été amorcés par une réunion, en présence des représentants des Chambres d'agriculture et de commerce, ainsi que des organisations patronales et d'opérateurs économiques, consacrée à la constitution des différentes commissions d'organisation (hébergement, transport, santé, énergie, organisation de l'exposition, etc.).

L'Assihar 2021 sera une

opportunité pour renforcer les capacités du produit algérien à conquérir le marché africain, a affirmé, à cette occasion, le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche. Les préparatifs de l'Assihar, qui va s'étaler sur une période d'un mois, permettront d'arrêter un plan d'action des commissions d'organisation en vue de réunir les bonnes conditions d'accueil des participants issus des différentes régions du pays, via les Chambres de commerce et d'industrie, ainsi que des opérateurs économiques de pays voisins, a-t-on souligné lors de la rencontre. Hamid N.

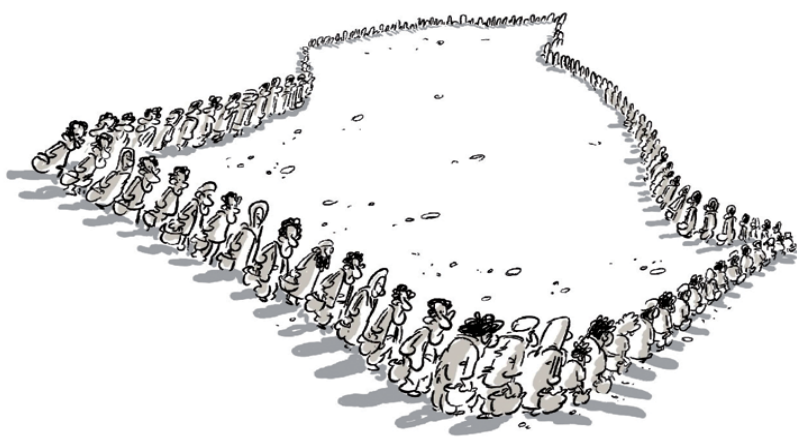
Azazga (Tizi Ouzou)

Un mort dans un accident de la route

UN HOMME a trouvé la mort hier après-midi dans un accident de la route sur la RN 12, à hauteur de la commune d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou). A l'origine du drame survenu vers 13h, le dérapage d'un camion semi-remorque

suite à la perte de contrôle du véhicule par son conducteur. Le corps de la victime âgée de 52 ans a été déposé à la morgue de l'hôpital d'Azazga. Hamid M.

Pénurie : Queues interminables partout



Loumis

Djalou@hotmail.com

Cour de Tipasa

Le procès en appel de Karim Tabbou reporté au 28 juin

■ La chambre correctionnelle près la cour de Tipasa a décidé, hier, le report au 28 juin prochain du procès en appel de Karim Tabbou, condamné en première instance à une peine d'une année de prison avec sursis pour «atteinte au moral de l'armée».

Par Slim O.

La chambre correctionnelle a reporté la première audience de ce procès en appel, programmé après le jugement rendu à l'encontre de Karim Tabbou le 7 décembre dernier par le tribunal de première instance de Koléa dont l'appel a été interjeté par le Parquet de la même juridiction mais aussi par la défense de l'accusé.

Le tribunal de Koléa avait

condamné le président du parti de l'Union démocratique et sociale (UDS) (non agréé), Karim Tabbou, poursuivi pour «atteinte au moral de l'armée», à un an de prison avec sursis assorti d'une amende de 100 000 DA.

Suite aux délibérations dans cette affaire dont les faits remontent au mois de mai 2019, la même juridiction a décidé d'abandonner l'accusation d'«atteinte à l'unité du territoire national» retenue contre

Karim Tabbou.

Le procureur de la République près le tribunal de Koléa avait requis une peine de trois ans de prison ferme contre Karim Tabbou, assortie d'une amende de 100 000 DA, considérant que les déclarations de l'accusé, en mai 2019, «étaient dangereuses et destinées à l'opinion publique nationale avec toutes ses composantes dans un contexte sensible traversé par l'Algérie».

S. O.

Développement local à Aït Smaïl/Béjaïa

Des habitants réclament la concrétisation des projets

LE SIÈGE de la mairie d'Aït Smaïl est fermé depuis deux jours par les habitants du village Tala Atta. Ces derniers réclament la satisfaction de leurs revendications sociales, dont la réalisation d'un stade en faveur du village, la collecte des ordures, la réalisation d'un réseau d'assai-

nissement, le revêtement des routes et l'aménagement du village, entre autres. Les mécontents interpellent le chef de daïra et le wali afin d'intervenir pour permettre la concrétisation de ces projets. Ils «dénoncent les promesses non tenues des autorités municipales», rappelant

avoir tenu des rencontres avec elles à ce sujet. Pour rappel, les habitants du village Takorabt, relevant de la commune de Semaoune, ont fermé la route pour réclamer la réalisation d'un bon nombre de projets de développement en faveur du village. H.C.

Région d'In-Amenas

Les recherches se poursuivent pour retrouver un jeune égaré

LES RECHERCHES pour retrouver le jeune Yacine Benatallah, égaré depuis plus de 20 jours dans le désert d'In-Amenas, se poursuivent à travers le territoire de cette commune, a souligné, hier, la wilaya d'Illizi dans un communiqué.

Les opérations de recherches

et d'investigations, enclenchées dès la disparition du jeune par les autorités locales et les services de sécurité, se poursuivront jusqu'à le retrouver, a-t-on assuré. Pour soutenir ces actions, des forces hélicoptères et une brigade cynophile de l'Armée nationale populaire ont été mobilisées pour le ratisage de la région où est suspectée sa disparition, en plus de l'organisation de patrouilles mixtes avec les services de la Gendarmerie nationale, est-il ajouté dans le communiqué. Bien que son véhicule et des traces de pieds aient été découverts à l'Erg

Bouharhat, dans le désert d'In-Amenas, le jeune Yacine est toujours porté disparu et toutes questions se posent sur sa disparition subite.

L'opération de recherche n'a laissé personne indifférent et a suscité un large élan de solidarité de citoyens, après l'appel lancé par la famille du disparu via les réseaux sociaux.

Le jeune Yacine Benatallah, âgé de 29 ans, a été déclaré «égaré» le 30 mars dernier après avoir quitté son domicile à In-Amenas à bord de son véhicule à destination de la région dite «El-Aârache». K. N.